



## Commune de CONFIGNON

Dans sa séance du **13 mars 2018** le conseil municipal a pris la délibération suivante

**PRESTATION DE SERMENT EN COURS DE LEGISLATURE DE MONSIEUR SEBASTIANO MALGIOGLIO**

Le Conseil municipal

### **DECIDE**

Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu la lettre du Service des votations et élections du 12 février 2018.

Vu la démission de Monsieur Joël FRAUENFELDER, Conseiller municipal (PLR),

Conformément à l'article 3 du règlement du Conseil municipal,

Il est procédé par Madame Nathalie VON GUNTEN, Présidente, en présence du Conseil municipal réuni en séance du 13 mars 2018 à l'assermentation de Monsieur Sebastiano MALGIOGLIO, nouveau Conseiller municipal (PLR).

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par Monsieur Sebastiano MALGIOGLIO.

**Art. 25, al 5 de la loi sur l'administration des communes – Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le **30 avril 2018**.

Confignon, le 21 mars 2018

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN